

Départ : Salle des Fêtes 8H30 Les parcours de Novembre sont un peu plus longs pour préparer le Téléthon du 03 décembre.

Samedi 05 : *Aniane (97,82 km)* ou *Argelliers (85,08 km)*

identifiant OpenRunner : 4155690, nom du parcours : Sam 151107 GP = 97,82 km (dén 1241 m)

identifiant OpenRunner : 4155662, nom du parcours : Sam 151107 PP = 85,08 km (dén 981 m)

Teyran, à droite D145, au Rpt tout droit rue du **Pont-Neuf**, rue de **la Ramognère**, à gauche **Ave d'Assas**, à gauche rue des **Jonquières**, à droite D145, Rpt à droite D109, **Assas**, à gauche D109E2, **St-Vincent-de-Barbeyrargues**, **Prades-le-Lez**, à gauche D17, Rpt à droite D145, Rpt à droite piste verte // D145, **St-Gély-du-Fesc**, à gauche D102, à droite D127E5, à droite D127E6, **Combaillaux**, à gauche D127E6, à gauche D127, à droite D127E6, D111 vers **Bel-Air**, à droite D27E1, **Montarnaud**, (**point de séparation intersection D111 – D27E1 ; à droite D111 pour PP**), à gauche D111, **La Boissière**, D27, **Aniane**, D27, à droite D32, **Puechabon**, D32, embranchement D32 – D27E1 (**retour sur circuit commun**), D32, **Viols-le-Fort**, à droite D113 jusqu'à **Cazevieille**, D113 jusqu'à **St-Jean-de-Cuculles**, D113E3, **Les Cazarels**, à droite D17E3, **Les Matelles**, à gauche D112, **source du Lez**, Rpt à gauche D145, **Prades-le-Lez**, Rpt D145-D17 à droite D17, à gauche D145, à gauche rue de Montferrier, à droite rue du Peyrou, **Teyran**.

Voiture balai : **TRANI Antoine**

Tél : 06 04 45 71 23

Dimanche 06 : **CLM de l' Aqueduc { épreuve comptant pour le Championnat FSGT }**
Parrainé par Jeannie LONGO

identifiant OpenRunner : 3134393

Pour détails voir documents officiels rédigés par : Régis ROLLAND & Christian MACHUT.

Samedi 12 : *Montoulieu (100,50 km)* ou *Pompignan (82,05 km)*

identifiant OpenRunner : 4153192, nom du parcours : Sam 151114 GP = 100,50 km (dén 938 m)

identifiant OpenRunner : 4153237, nom du parcours : Sam 151114 PP = 82,05 km (dén 904 m)

Teyran, à gauche rue du Stade, etc..., à droite D21, Rpt à gauche D26, **Guzargues**, à droite D109, à gauche D26, **Route de Cécélès**, **St-Mathieu-de-Trévières**, Rpt de la Charte, à droite D1, à droite **Valflaunès**, à gauche D17E6, **côte de Valflaunès**, au sommet à droite D17E6 Le Capucin, tout droit D25, descendre jusqu'à **Pompignan**, (**point de séparation D25 tout droit – D181 à gauche pour PP**) D25 jusqu'à D999, à gauche **St-Hippolyte-du-Fort**, à gauche D999, **La Cadière-et-Cambo**, à gauche D195, D108, **Montoulieu**, D108 jusqu'à **St-Bauzille-de-Putois**, à gauche D986, à gauche D107E4, **Ferrières-les-Verreries**, (**retour sur circuit commun**), à droite D1E6, **Notre-Dame-de-Londres**, D1 jusqu'à Rpt de la Charte, **St-Mathieu-de-Trévières**, à droite D17, à gauche D26 **Route de Cécélès**, à droite D109, à gauche D26 **Guzargues**, Rpt D26-D21 à droite D21 jusqu'au Rpt D21–D145, à gauche D145, **Teyran**.

Voiture balai : **VALETTE Serge**

Tél : 06 04 45 71 23

Samedi 19 : *Aigremont (106,03 km)* ou *Cannes-et-Clairan (84,17 km)*

identifiant OpenRunner : 4154254, nom du parcours : Sam 151121 GP = 106,03 km (dén 1086 m)

identifiant OpenRunner : 4154243, nom du parcours : Sam 151121 PP = 84,17 km (dén 833 m)

Teyran, à gauche rue du Stade, etc..., à droite D21, Rpt à droite D26, **Malarive**, à gauche D26E3, à droite D21, à droite D118, **St-Drézéry**, D118, à gauche D120, **St-Hilaire-de-Beauvoir**, D120, **Galargues**, à droite D1, D22, **Sommières**, à gauche D6110, à droite Pont sur le Vidourle, D6110, Rpt à droite D40, à gauche D 22, **Villevieille**, Plan des 4 Chemins, tout droit D22, **Souvignargues**, D22, **Montpezat**, Rpt D22 – D999 (**point de séparation tout droit D22 – à gauche D999 pour PP**), D22, **St-Mamert-du-Gard**, à gauche D1, **Fons**, à gauche D907, Montagnac, D907, Rpt D907 – D8, à gauche **Aigremont** D8, à gauche D6110 puis à droite D27, **St-Théodorit**, D27 jusqu'à **Quissac**, à gauche D999, à droite D45, puis Rpt à gauche D35, à gauche D250 # Bip-Bip#, **Sardan**, (**retour sur circuit commun**), à droite D178, à droite D308, **Gailhan**, à droite D35, à gauche D118, à gauche D168, **Carnas**, D168, D21, **Mas-de-Martin**, D21, **St-Bauzille-de-Montmel**, D21, **Montaud**, D21, Rpt D21-D145 à gauche D145, **Teyran**.

Voiture balai : **CHACON Anabel**

Tél : 06 04 45 71 23

Samedi 26 : St-Guilhem-le-Désert (105,99 km) ou Puéchabon (85,53 km)
identifiant OpenRunner : 4155336, nom du parcours : Sam 151128 GP = 105,99 km (dén 1291 m)
identifiant OpenRunner : 4155333, nom du parcours : Sam 151128 PP = 85,53 km (dén 876 m)

Teyran, D145, au Rpt tout droit rue du **Pont-Neuf**, rue de **la Ramognère**, à gauche **Ave d'Assas**, à gauche rue des **Jonquières**, à droite D145, **Prades-le-Lez**, à droite D17, Rpt à gauche D145, Rpt à droite la voie verte // D145 jusqu'à D102 à gauche, **St-Gély-du-Fesc**, à droite D127E5, à gauche D127E6, à droite D127, à gauche D127E6, **Montlobre**, à droite D111, **Vailhauquès**, à gauche D111, à droite D27E1, **Argeliers**, à gauche D27E1, **Puechabon (point de séparation intersection D27E1 - D32 à droite pour PP vers Viols-le-Fort)**, tout droit D32, à droite D27E1, **Pont-du-Diable**, à droite D4, **St-Guilhem-le-Désert**, D4, **Causse-de-la-Selle**, à droite D122, via **Frouzet**, jusqu'à **St-Martin-de-Londres**, (**retour sur circuit commun**), D122, à droite D1, **Pic-St-Loup**, D1, **St-Mathieu-de-Trévières**, Rpt de la charte, à droite D17, à gauche D26 **route de Cécélès**, D26 à gauche **Guzargues**, Rpt D26-D21 à droite D21 jusqu'au Rpt D21-D145, à gauche D145, **Teyran**.

Voiture balai : REYMOND Olivier

Tél : 06 04 45 71 23

Pour éviter toute ambiguïté lors de la sortie Club, Il est recommandé de regarder le tracé des parcours sur Openrunner (**grand parcours en rouge** et **petit parcours en bleu**) et si malgré mon attention il y avait une divergence entre le descriptif et le tracé veuillez être indulgent et bien vouloir m'en informer. (jackyvivien@orange.fr).

Selon les remarques qui nous ont été rapportées nous essayons de prendre en compte vos revendications pour sécuriser au mieux les parcours en supprimant les passages qui ne conviennent pas au plus grand nombre des # roulants #.

Si malgré cela d'autres modifications vous semblent nécessaires, veuillez nous en faire part et nous aviserons en réunion de Bureau.

Rappel de Sécurité : Port du casque obligatoire,

les cyclistes doivent respecter impérativement le code de la route (s'arrêter au stop, ne pas passer au feu rouge, ne pas prendre un rond-point par la gauche et bien tenir sa droite ETC...).

Soyez disciplinés et responsables, pour éviter tout fâcheux incident.

Au départ si le nombre de participants est important, partir par petits groupes (15 max) avec un intervalle d'~ 50 m pour permettre au véhicule doublant de s'intercaler si besoin. Le regroupement se fera après sortie des agglomérations.